



PÉRIODE 2010-2021



ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN  
DE DÉPLACEMENTS URBAINS D'ÎLE-DE-FRANCE

# BILAN PAR ACTION

# SOMMAIRE

## INTRODUCTION

P. 6/7

## DÉFI 1

CONSTRUIRE  
UNE VILLE PLUS FAVORABLE AUX  
DÉPLACEMENTS À PIED, À VÉLO ET  
EN TRANSPORTS COLLECTIFS



P. 8 à 19

Lien aménagement  
transport ..... 14

## DÉFI 2

RENDRE  
LES TRANSPORTS COLLECTIFS  
PLUS ATTRACTIFS



P. 20 à 85

Train et RER .....	34
Métro .....	44
Tramway .....	50
Bus .....	56
Transport par câble aérien et navettes fluviales .....	64
Pôles d'échanges multimodaux .....	68
Billettique et tarification .....	76
Expérience voyageur .....	80

# DÉFI 3/4

REDONNER À LA MARCHE DE L'IMPORTANCE DANS LA CHAÎNE DE DÉPLACEMENT ET DONNER UN NOUVEAU SOUFFLE À LA PRATIQUE DU VÉLO



P. 86 à 137

Pacification de la voirie .....	100
Coupures urbaines .....	106
Des rues favorisant la marche .....	112
Voirie cyclable .....	116
Stationnement vélo .....	122
Services vélo .....	130
Glisse urbaine .....	136

# DÉFI VOIRIE

LA VOIRIE, SUPPORT DE MOBILITÉ



P. 138 à 167

Sécurité routière .....	150
Optimisation du réseau routier .....	154
Voies réservées sur autoroute .....	162
Véhicules autonomes .....	166

# DÉFI 5

AGIR SUR LES CONDITIONS D'USAGE DES MODES INDIVIDUELS MOTORISÉS



P. 168 à 207

Stationnement public .....	184
Stationnement privé .....	190
Taxis et VTC .....	194
Covoiturage .....	200
Autopartage .....	204

# DÉFI 6

RENDRE ACCESSIBLE  
L'ENSEMBLE DE LA CHAÎNE  
DE DÉPLACEMENTS



P. 208 à 231

Accessibilité de la voirie .....	218
Accessibilité des transports collectifs .....	222

# DÉFI 7

RATIONALISER L'ORGANISATION  
DES FLUX DE MARCHANDISES  
ET FAVORISER L'USAGE DE LA VOIE  
D'EAU ET DU TRAIN



P. 232 à 261

Sites logistiques .....	240
Transport fluvial .....	246
Transport ferroviaire .....	250
Organisation du transport routier et des livraisons .....	256
Performance environnementale du transport routier .....	260

# DÉFI 8

CONSTRUIRE UN SYSTÈME  
DE GOUVERNANCE  
RESPONSABILISANT LES ACTEURS  
POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PDUIF



P. 262 à 275

Outils de pilotage et d'animation du PDUIF ....	270
Élaboration et mise en œuvre de Plans locaux de déplacements .....	272

# DÉFI 9

FAIRE DES FRANCILIENS  
DES ACTEURS RESPONSABLES  
DE LEURS DÉPLACEMENTS



P. 276 à 293

Plans de déplacements  
employeurs ..... 284

De l'information voyageur  
au MaaS ..... 290

# DÉFI ENV

LES ACTIONS  
À CARACTÈRE  
ENVIRONNEMENTAL



P. 294 à 319

Véhicules  
à faibles émissions ..... 304

Réduction  
des nuisances sonores ..... 314

GLOSSAIRE DES SIGLES, LOIS ET PLANS

P. 320

CRÉDITS PHOTOS / CARTES

P. 325

---

## INTRODUCTION

**Le présent rapport porte sur le bilan détaillé de la mise en œuvre des actions du Plan de déplacements urbains d'Île-de-France (PDUIF) 2010-2020 et de sa Feuille de route 2017-2020.**

**Il est organisé par thématique :**

**DÉFI 1** Construire une ville plus favorable à l'usage des transports collectifs, de la marche et du vélo

**DÉFI 2** Rendre les transports collectifs plus attractifs

**DÉFIS 3 / 4** Redonner à la marche de l'importance dans la chaîne de déplacement et donner un nouveau souffle à la pratique du vélo

**VOIRIE** Support de la mobilité

**DÉFI 5** Agir sur les conditions d'usage des modes individuels motorisés

**DÉFI 6** Rendre accessible l'ensemble de la chaîne de déplacement

**DÉFI 7** Rationaliser l'organisation des flux de marchandises et favoriser l'usage de la voirie d'eau et du train

**DÉFI 8** Construire un système de gouvernance responsabilisant les acteurs pour la mise en œuvre du PDUIF

**DÉFI 9** Faire des Franciliens des acteurs responsables de leurs déplacements

**ENV** Les actions à caractère environnemental

---

### Pour chaque thématique, le bilan comporte :

- Une première partie présentant :
  - L'évolution du contexte (réglementaire, technologique, etc.) afin de mettre en perspective les mesures mises en œuvre en Île-de-France dans un cadre plus général ;
  - Un bilan global de la mise en œuvre des actions relatives à la thématique qui met en exergue le degré d'avancement des actions et, lorsque cela a été possible, une analyse des facteurs ayant facilité ou non leur réalisation ainsi qu'une analyse de leurs impacts. Un focus sur l'évolution de la mobilité est inclus pour les transports collectifs, la voiture, la marche, le vélo et les deux-roues motorisés ;
  - Des enjeux et perspectives pour la prochaine décennie.
- Des fiches bilan pour chaque action présentant les éléments quantitatifs de mise en œuvre de l'action et de leurs impacts, ainsi que des éléments

financiers en fonction des données qu'il a été possible de rassembler. Les actions du PDUIF étaient pour l'essentiel des recommandations. Les actions à valeur de prescription sont indiquées par le pictogramme.



- Une évaluation du niveau d'avancement de la mise en œuvre des actions sous forme de curseur donnant un avancement quantitatif lorsqu'il est connu ou une gradation qualitative : début de mise en œuvre (action peu ou pas mise en œuvre au moment de l'évaluation), en cours de mise en œuvre (action avancée mais pas encore achevée), mis en œuvre (action achevée).
- Une évaluation de la mise en œuvre par territoire, selon le découpage morphologique du PDUIF (Paris et cœur de métropole ; agglomération centrale ; agglomérations des pôles de centralité ; bourgs, villages et hameaux), sous forme de tableau avec la gradation suivante :

Non concerné	Pas de réalisation	Réalisations limitées	Réalisations importantes
			

L'évaluation a porté sur la période 2010-2021. Pour certaines actions, le bilan s'arrête toutefois à 2019, période avant la crise sanitaire.

Des données quantitatives ont été rassemblées pour mesurer l'avancement des actions, toutefois, dans certains cas où elles faisaient défaut, elles ont été remplacées par des éléments de bilan plus qualitatifs ou des listes de réalisations.

Concernant l'évolution de la mobilité, l'analyse est fondée sur les données suivantes :

- Les résultats de l'Enquête globale transport de 2010 (EGT 2010), référence pour les objectifs du PDUIF ;
- Les résultats partiels 2018 de l'Enquête globale transport EGT H2020 (enquêtes réalisées entre janvier 2018 et juin 2019), qui correspondent à la mobilité avant la crise sanitaire ;
- Les résultats de l'enquête sur la mobilité au temps de la Covid-19 (enquêtes réalisées entre 6 septembre et 19 novembre 2021).

Les résultats présentés dans l'ensemble du rapport d'évaluation correspondent aux jours ouvrables, hors périodes de vacances scolaires et mouvements sociaux dans les transports collectifs. On se reportera au site [www.omnil.fr](http://www.omnil.fr) pour les caractéristiques méthodologiques de ces enquêtes, plus d'analyses et les résultats au long de la crise sanitaire.

Île-de-France Mobilités tient à remercier tous les acteurs qui ont contribué à la réalisation de cette évaluation :

- Toutes les collectivités (Départements, EPCI, Communes, Métropole du Grand Paris) qui ont fourni des données, apporté des témoignages lors des réunions thématiques et participé aux comités de partage de la synthèse des éléments recueillis
- Les opérateurs de transport et gestionnaires d'infrastructures (transports collectifs, routes, réseaux d'énergie, fluvial, logistique, portuaire) qui ont également fourni des données et partagé leurs analyses : RATP, SNCF, OPTILE, la Société du Grand Paris, SNCF Réseau, VNF, HAROPA Ports de Paris
- Les partenaires régionaux qui ont fourni des données et produit des analyses spécifiquement pour cette évaluation : l'Institut Paris Region, l'Atelier Parisien d'Urbanisme, la DRIEAT (dont la DiRIF) et le SDES, Airparif, Bruitparif
- Les autres partenaires dont les données ont été utilisées pour l'évaluation : le ministère de la Transition écologique, la DGEC, la DGITM, la DGFIP, l'INSEE, l'Ademe, GIREVE, GRTgaz, la fédération des professionnels de la micromobilité, OpenStreetMap, l'UNICEM
- La Région Île-de-France qui a été associée à l'ensemble de la démarche.

# DÉFI 1

## CONSTRUIRE UNE VILLE PLUS FAVORABLE AUX DÉPLACEMENTS À PIED, À VÉLO ET EN TRANSPORTS COLLECTIFS

### PRINCIPES D'ACTIONS DU PDUIF

- Agir à l'échelle locale pour une ville plus favorable à l'usage de modes alternatifs à la voiture
- Agir au niveau des documents d'urbanisme et des projets d'aménagement parce que leur élaboration permet de concevoir l'aménagement en lien avec les problématiques de transport
- Utiliser le levier des projets de transports collectifs pour inciter à mettre en œuvre les principes d'aménagement favorables aux modes alternatifs aux modes motorisés
- Utiliser le levier de la maîtrise du foncier

---

# GLOSSAIRE

## ACRONYMES

---

<b>ADEME</b>	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (égal. Agence de la transition écologique)	<b>CSP</b>	Catégorie socio-professionnelle
<b>AMI</b>	Appel à manifestation d'intérêt	<b>DGFIP</b>	Direction générale des Finances publiques
<b>AMIF</b>	Association des maires d'Île-de-France	<b>DGITM</b>	Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer
<b>AOM</b>	Autorité organisatrice de la mobilité	<b>DiRIF</b>	Direction des routes d'Île-de-France
<b>APUR</b>	Atelier parisien d'urbanisme	<b>DRIEAT</b>	Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports
<b>BAC IDF</b>	Base de données commune pour les arrêtés de circulation et de stationnement en région Île-de-France	<b>DUP</b>	Déclaration d'utilité publique
<b>BTP</b>	Bâtiment et travaux publics	<b>EDPM</b>	Engins de déplacement personnels motorisés
<b>CA</b>	Communauté d'agglomération	<b>EGT</b>	Enquête globale transport
<b>CC</b>	Communauté de communes	<b>EPCI</b>	Établissement public de coopération intercommunale
<b>CCI</b>	Chambre de commerce et d'industrie	<b>EPT</b>	Établissement public territorial
<b>CU</b>	Communauté urbaine	<b>FPS</b>	Forfait de post-stationnement
<b>Cerema</b>	Centre d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement	<b>GART</b>	Groupement des autorités responsables de transport
<b>CNFPT</b>	Centre national de la fonction publique territoriale	<b>GIREVE</b>	Groupement
<b>CNIR</b>	Centre national d'information routière	<b>GNV</b>	Gaz naturel pour véhicule
<b>COP</b>	Conférence des parties	<b>GPE</b>	Grand Paris Express
<b>CPER</b>	Contrat de plan Etat-Région		

---

## ACRONYMES

---

<b>GPS</b>	Global Positioning System	<b>PADD</b>	Projet d'aménagement et de développement durable
<b>GPS&amp;O</b>	Grand Paris Seine & Oise (Communauté Urbaine)	<b>Service PAM</b>	Service Pour aider à la mobilité
<b>IFSTTAR</b>	Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux	<b>PAVE</b>	Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics
<b>IGN</b>	Institut national de l'information géographique et forestière	<b>PCAEM</b>	Plan climat air énergie métropolitain
<b>INSEE</b>	Institut national de la statistique et des études économiques	<b>PCAET</b>	Plan climat air énergie territorial
<b>IPR</b>	Institut Paris Region (anciennement IAU – Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France)	<b>PDA</b>	Plan de déplacements administration
<b>LAPI</b>	Lecteur automatique de plaque d'immatriculation	<b>PDE</b>	Plan de déplacements entreprise
<b>MaaS</b>	Mobility as a Service	<b>PDIE</b>	Plan de déplacements inter-entreprises
<b>MGP</b>	Métropole du Grand Paris	<b>PDME</b>	Plan de mobilité employeur
<b>MOS</b>	Mode d'occupation du sol	<b>PDUIF</b>	Plan de déplacements urbains d'Île-de-France
<b>NAO</b>	Négociations annuelles obligatoires	<b>PLD</b>	Plan local de déplacements
<b>OAP</b>	Orientations d'aménagement et de programmation	<b>PLM</b>	Plan local de mobilité
<b>Omnil</b>	Observatoire de la mobilité en Île-de-France	<b>PLU</b>	Plan local d'urbanisme
<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé	<b>PLUi</b>	Plan local d'urbanisme intercommunal
		<b>PM10 / PM2,5</b>	Particulate matter (particules en suspension) de diamètre inférieur 10 µm / 2,5 µm
		<b>PMR</b>	Personne à mobilité réduite

---

# GLOSSAIRE

## ACRONYMES

---

<b>PN</b>	Passage à niveau	<b>SDSV</b>	Schéma directeur du stationnement vélo en gares et stations
<b>PPA</b>	Plan de protection de l'atmosphère	<b>SEM</b>	Société d'économie mixte
<b>PPBE</b>	Plan de prévention du bruit dans l'environnement	<b>SGP</b>	Société du Grand Paris
<b>PQI</b>	Plan quadriennal ou quinquennal d'investissement	<b>SIS</b>	Système d'information et de service pour la billettique
<b>PRIM</b>	Plateforme régionale d'information pour la mobilité	<b>SRCAE</b>	Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie
<b>RER</b>	Réseau express régional	<b>SRCE</b>	Schéma régional de cohérence écologique
<b>RRIR</b>	Réseau routier d'intérêt régional	<b>TAD</b>	Transport à la demande
<b>SCoT</b>	Schéma de cohérence territoriale	<b>TCSP</b>	Transport commun en site propre
<b>SDA</b>	Schéma directeur d'accessibilité	<b>TER</b>	Train express régional
<b>SDAP</b>	Schéma directeur d'accessibilité programmée	<b>TGV</b>	Train à grande vitesse
<b>SDES</b>	Service des données et études statistiques	<b>TICPE</b>	Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques
<b>SDIC</b>	Schéma départemental des itinéraires cyclables	<b>TURPE</b>	Taxe d'utilisation des réseaux publics d'électricité
<b>SDIV</b>	Schéma directeur de l'information voyageur	<b>UFR</b>	Usagers en fauteuil roulant
<b>SDIRVE</b>	Schéma directeur des installations de recharge pour véhicules électriques	<b>UNICEM</b>	Union nationale des industries de carrières et des matériaux de construction
<b>SDRIF</b>	Schéma directeur de la région Île-de-France	<b>VAE</b>	Vélo à assistance électrique

---

## ACRONYMES

---

<b>VNF</b>	Voies navigables de France
<b>VTC</b>	Véhicules de transport avec chauffeur
<b>VTFE</b>	Véhicule à très faible émission
<b>VUL</b>	Véhicule utilitaire léger
<b>ZAC</b>	Zone d'aménagement concerté
<b>ZAN</b>	Zéro artificialisation nette
<b>ZEN</b>	Zéro émission nette
<b>ZCR</b>	Zone de circulation restreinte
<b>ZFE</b>	Zone à faibles émissions

## LOIS

---

<b>LAURE</b>	Loi n° 96-1236 du 30 décembre 1996 sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie
<b>Loi ORTF</b>	Loi n° 2009-1503 du 8 décembre 2009 relative à l'organisation et à la régulation des transports ferroviaires et portant diverses dispositions relatives aux transports
<b>Loi MAPTAM</b>	Loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles
<b>Loi Alur</b>	Loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové
<b>Loi NOTRe</b>	Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République
<b>Loi TECV</b>	Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte
<b>Loi Grand-guillaume</b>	Loi n° 2016-1920 du 29 décembre 2016 relative à la régulation, à la responsabilisation et à la simplification dans le secteur du transport public particulier de personnes
<b>Loi pour un nouveau pacte ferroviaire</b>	Loi n° 2018-515 du 27 juin 2018 pour un nouveau pacte ferroviaire

---

## GLOSSAIRE

### LOIS

---

<b>LOM</b>	Loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités
<b>Loi Climat et Résilience</b>	Loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets

### PLANS

---

<b>2009</b>	Plan national pour le développement des véhicules électriques et hybrides rechargeables
<b>2013</b>	Révision du Plan de protection de l'atmosphère (PPA) d'Île-de-France
<b>2014</b>	Plan régional en faveur d'une mobilité durable, Région Île-de-France
<b>2015</b>	Contrat de Plan État Région d'Île-de-France 2015-2020
<b>2016</b>	Plan bus, Île-de-France Mobilités
<b>2017</b>	Plan régional « anti-bouchons » et pour changer la route, Région Île-de-France
<b>2017</b>	Plan d'action Noctilien, Île-de-France Mobilités
<b>2018</b>	Plan vélo et mobilités actives, État
<b>2019</b>	Plan régional de développement de l'électromobilité, Région Île-de-France
<b>2021</b>	Plan national de développement de la cyclo-logistique

## CRÉDITS PHOTOS / CARTES

---

**APUR** : D. Boureau (p. 232), M. Charasson (p. 282), P. Chazal (p. 238), C. Mariotte (p. 96), F. Mohrt (p. 240), V. Nouailhat (p. 315), Sudol (p. 235)  
**Île-de-France Mobilités** : C. Badet (pp. 20, 28, 33, 45, 57, 69, 73, 82, 83, 85, 123, 125, 222, 223, 224, 227, 307), W. Beucardet (pp. 33, 131, 283, 290), F. Bedeau (pp. 31, 56), L. Debrincat (pp. 65, 126, 136), Doppel France (p. 67), M.-J. Frey (p. 208), C. Fu (p. 297), C. Gabella-Latreille (p. 152), J.-M. Gourdon (pp. 53, 83, 227, 231), A. Julien (pp. 111, 132), Z. Hampikian (p. 185), P. Le Mat (pp. 8, 140, 141-g, 154, 165, 168, 197, 201, 259, 293, 298), P. Miran (pp. 88, 130), C. Recoura (pp. 34, 43, 62, 68 200, 225, 288), Sennse (pp. 262, 267) • **L'Institut Paris Region** : A. Bardon (pp. 155, 319), J. Bertrand (p. 200), C. Delaporte (p. 112), A. Deludet (pp. 103, 294), M. Gawlik (pp. 32, 86, 107, 151, 195, 276), V. Gollain (p. 287), H. Joinet (p. 192), N. Laruelle (p. 250), P. Lecroart (p. 13, 138, 245) C. Legrenne (p.182), J. Missonnier (p. 113), J. Sarris (pp. 141-d, 247, 278), C. Tarquis (pp. 95, 105, 219), M. Vialleix (p. 234) • **Région Île-de-France** : R. Fournier, Artefact (p. 55) • **Terra** : A. Bouissou (p. 18, 36, 52, 63, 132, 133, 137, 147, 161, 178, 183, 188, 199, 219, 221, 302), M. Bouquet (p. 249) D. Carles (p. 135), D. Coutelier (p. 134), L. Mignaux (p. 255, 296), B. Suard (p. 141-h), D. Valente (p. 158) • **Ville de Paris** : E. Merick (p. 316) • **Pixabay** : Photo libre de droits (p. 279).